

La moindre des choses

Enquête sur la civilité urbaine et ses péripéties

Carole GAYET-VIAUD

*École Nationale Supérieure d'Architecture Paris La Villette & Centre d'étude des mouvements sociaux-
Institut Marcel Mauss, EHESS-Paris*

Métro Blanche, ligne 2. En bas des escaliers qui descendent depuis le terre-plein central vers l'intérieur de la station. Une jeune femme noire de taille imposante, pressée, heurte de plein fouet un enfant d'une dizaine d'années qui se trouve sur son passage (qu'elle n'a probablement pas vu, parce qu'il lui arrive à la taille) au bas des marches d'entrée dans la station. Elle est surprise, entravée dans son élan, réagit d'un ou deux mots mâchés, le contourne en le laissant un peu sonné, reprend son pas rapide, dans la foulée duquel elle bouscule presque aussitôt une seconde personne qui marchait à côté (venait de la doubler, après avoir manifestement assisté au premier impact). La première réajuste sa trajectoire, dit « pardon » sans trop s'arrêter. La victime, une femme blanche d'une quarantaine d'années, l'interpelle :

- « Hé non mais vous pourriez quand même faire un peu attention, c'est pas vrai, vous pouvez pas regarder où vous allez franchement !

- L'autre : ça va j'ai dit pardon !

- La première : Oui je sais, mais c'est un peu facile, vous pouvez pas rentrer dans les gens comme ça et vous en foutre à ce point !

- L'autre, incrédule : Mais j'ai dit pardon ! Qu'est-ce que vous me voulez, ça va pas ou quoi !

- La première : Mais vous avez pas vu que vous venez déjà de renverser à moitié ce pauvre gamin, et aussitôt après vous manquez de me renverser moi, c'est quand même un problème de *passer comme ça sur les gens comme un bulldozer* !

- L'autre, s'énervant vraiment : mais qu'est-ce que tu me veux à la fin, j'ai dit pardon ok alors tu me lâches maintenant, je l'avais pas vu le p'tit ok, et puis c'est quoi ton problème, j'en ai rien à foutre de toi !

- La première insiste : D'abord on va pas se tutoyer, d'accord, et ensuite je veux rien d'autre que vous faire comprendre que c'est pas possible de se comporter comme ça, c'est juste ça mon problème ! » La scène patine, je m'écarte pour sortir de quoi prendre des notes. Les deux femmes se séparent en maugréant¹.

On définit généralement la civilité comme un ensemble de règles conventionnelles, impersonnelles, s'imposant à tous et accessibles à chacun, faciles aussi bien à connaître qu'à appliquer², et qui assurent à peu de frais³ les conditions pacifiques de la coexistence sociale. Mais lorsque l'on observe aujourd'hui les formes ordinaires du côtoiement, telles qu'elles se déploient dans les espaces publics urbains⁴, la fréquence considérable des altercations, des heurts et des disputes, étonne et pousse à la réflexion. À quoi tient la récurrence de telles scènes ? Que nous apprend-elle du lien civil et de son fonctionnement ? Faut-il y voir la multiplication des écarts aux règles, symptôme de la relativisation des normes dans un monde où domine

¹ Journal de terrain, 16 octobre 2008, aux alentours de midi.

² C'est le cas depuis la *Civilité puérile* d'Erasmus jusqu'aux travaux de Goffman, et de manière relativement unanime dans les travaux récents, en sociologie et en philosophie tout au moins. Voir par exemple : Roché S., *Tolérance zéro ? Incivilités et insécurité*, Paris, Odile Jacob, 2002 ; Sennett R., *Respect. De la dignité de l'homme dans un monde d'inégalité*, Paris, Albin Michel, 2003 ; Pernot C., *Philosophie de la politesse*. Paris, PUF, 1996 ; Tassin E., *Un monde commun. Pour une cosmo-politique des conflits*, Paris, Seuil, 2003 ; Ferry J.-M., *De la civilisation. Civilité, Légalité, Publicité*. Paris, Cerf, 2001.

³ Goffman, dans *Les rites d'interaction*, Paris, Minuit, 1974, p. 80, oppose les règles substantielles aux règles cérémonielles, ces dernières ne remplissant « leur fonction sociale [que] dans la mesure où beaucoup des actions qu'elles régissent ne durent guère, n'entraînent aucun frais substantiel et peuvent s'insérer dans n'importe quelle interaction ».

⁴ Les descriptions qui suivent sont issues d'une enquête ethnographique portant sur les formes de la sociabilité ordinaire en ville, menée entre 2001 et 2006 dans la région parisienne. Cf. Gayet-Viaud C., *L'égard et la règle. Déboires et bonheurs de la civilité urbaine*. Paris, Doctorat EHESS, 2008, sous la direction d'Alain Cottureau.

la quête individualiste de l'authenticité⁵, contre lesquelles se dresse une série correspondante de sanctions⁶ ? Les disputes sont-elles la forme naturelle prise par les rappels à l'ordre, suscités par des infractions toujours plus nombreuses aux règles de la civilité ?

La scène présentée ici figure un cas assez banal d'accrochage, sur une question, également courante, de bousculade. Elle permet de suggérer deux choses. Premièrement, il apparaît que le fait de s'excuser n'est pas réductible au fait de dire « pardon ». L'excuse est estimée irrecevable alors même qu'un « pardon » a été formulé (et entendu, puisque l'information réitérée « j'ai dit pardon » ne produit pas les effets escomptés : être *quitte*). Il est estimé insuffisant. Or la qualité de l'excuse se signale dans sa capacité à être acceptée et ratifiée par le destinataire qui garde la possibilité de ne pas le faire (et c'est dans cette possibilité même qui lui est donnée, que les excuses réalisent leur travail). Ici la capacité du destinataire à ne pas accepter les excuses qui lui sont présentées, est brutalement activée. Ceci invite à prendre en compte d'autres éléments que la seule présence de « mots magiques » à laquelle on renvoie volontiers les exigences de politesse ou de civilité. Si ces mots et appuis conventionnels peuvent s'avérer utiles, voire *nécessaires*, ils ne sont pas *suffisants* pour accomplir ce qui est attendu.

Une seconde remarque concerne la nature de la faute en jeu (l'objet du reproche qui enclenche la dispute) : le caractère offensant du geste (ici le fait de bousculer) ne se comprend, et n'apparaît en fait que dans le cours temporel de l'interaction. Sa factualité même, sa signification intentionnelle, perçue comme négligence, à laquelle répond l'indignation de la plaignante, n'émergent que dans la configuration générale que la situation dans son entier, donne à la bousculade. La bousculade n'est qu'un aspect de l'attitude perçue, manifestée. Ce n'est pas le fait de bousculer qui est à soi seul disqualifiant : c'est la manière de le faire, dans une sorte d'insouciance maintenue (et ainsi avérée) après une première collision, et alors même que c'était un enfant qui en avait été la victime, circonstance vraisemblablement aggravante. Dans le cas présent, le fait que la bousculade intervienne comme une seconde occurrence est déterminant. Ce qui se donne à voir dans cette scène, que la jeune femme qui se fait sermonner, vu sa perplexité, ne mesure pas, c'est que la seconde bousculade n'est pas une simple répétition de la première, elle en est bien plutôt une aggravation.

Du respect de la règle au respect de la personne. Les dynamiques de l'offense : des procès d'intention

Dans les situations, la perception d'une faute trace une limite nette entre ce qui serait une inattention fortuite et accidentelle, aisément excusable, et ce qui se donne comme une négligence coupable. Lorsqu'un écart à la règle est perçu comme simple inattention, relevant de l'incident fortuit, il permet de penser que « cela peut arriver à tout le monde », c'est-à-dire, que les personnes restent interchangeables entre elles (les fautifs et leurs victimes). La qualification comme faute au contraire, va de pair avec la perception durcie d'une intentionnalité mal orientée, qui disqualifie l'interlocuteur en tant que tel. Ce sont des processus de sédimentation et de montée en puissance graduelle du ressentiment qui conduisent à des sursauts d'agressivité, et font venir des gestes de vengeance, pouvant aller de la petite mesquinerie jusqu'à la franche brutalité. En voici un exemple, rapporté en entretien⁷, concernant la gêne suscitée par les valises à roulettes.

⁵ Taylor C., *Les sources du moi*, Paris, Seuil, 1998.

⁶ Peut-être une forme virulente des « sanctions diffuses » : Ogien R., « Les sanctions diffuses. Sarcasmes, rires, mépris », *Revue française de sociologie*, 1990, XXXI, 4, p. 591-607.

⁷ Quelques précisions de méthode. L'enquête se déroule en région parisienne. Les espaces publics (ouverts au public) font l'objet d'une attention particulière et d'une observation assidue (diurne essentiellement). Des observations sont menées sur l'ensemble des lignes du métro, et cinq lignes de bus (54, 30, 81, 68 et 95). Cinq sites bénéficiant d'une relative centralité font l'objet d'observations : les Champs-Élysées, Châtelet-les-Halles, Montparnasse, Saint-Lazare et la Place Clichy (avec un resserrement sur ce dernier secteur au fil de l'enquête). En portant l'attention sur ces nœuds urbains, et ces quartiers très fréquentés, où se côtoient des flux denses de passage et des formes plus durables d'occupation des espaces extérieurs (bancs, terrasses, parvis, escaliers, rues) le pari est d'appréhender une expérience de la cohabitation urbaine où les interactions ne seront pas perçues comme surdéterminées par les caractéristiques sociologiques des lieux. Les notes de terrain consistent essentiellement dans la consignation systématique de petites scènes prenant place dans les espaces de côtoiement observés, notamment dans des circonstances où la présence rapprochée, parfois confinée, occasionne des échanges verbaux. Le corpus final compte plus de 300 scènes retranscrites. Parallèlement sont menés une série d'entretiens, dont l'importance va croissant, à mesure qu'avance l'élucidation des phénomènes identifiés. Des entretiens sont alors menés auprès d'usagers – recrutés à la fois sur le vif et sur site, à mon initiative (au fil de situations ayant attiré l'attention, notamment des disputes), par opportunité

« Alors ce jour-là, j'allais prendre le train pour St-Lazare. Comme dans la quasi totalité des gares, pour se rendre au quai, il faut descendre puis remonter des escaliers. Alors que je m'apprêtais à descendre les premiers escaliers, j'ai aperçu devant moi une dame d'un certain âge, pas jeune, mais pas vieille-vieille non plus, portant avec elle une valise à roulettes. En face de nous, sur notre gauche les passagers du dernier train remontaient rapidement. J'essayais une fois de la dépasser, et puis j'abandonnais très vite, en me disant que je pourrais attendre d'être en bas des marches. J'attends donc derrière elle, je la regarde porter gauchement sa valise. J'aurais pu lui proposer de la porter afin d'aller plus vite, mais je ne trouvais pas qu'elle était assez vieille.

En arrivant en bas, par deux fois elle hésite devant moi sur la direction qu'elle doit prendre. Elle tourne, une fois à gauche, une fois à droite. À chaque fois, au moment où je m'apprête à la dépasser, elle change de côté, me bloquant le passage avec sa valise. La prochaine, je me dis, je donne un coup de pied dans cette satanée valise ! Et elle se retourne encore une fois. Je donne un coup de pied dans la valise, puis comme je le trouve trop léger et sans effet, j'en redonne un autre un peu plus fort. Alors là, la dame se retourne et me dit :

« Oh pardon ! Je ne vous ai pas fait mal ! »

« Euh, non, non, pas du tout » – je réponds en souriant.

L'essentiel c'était que le passage était enfin dégagé, et je pouvais continuer mon chemin. Après ça, je me sentais assez satisfaite, bien qu'ayant un léger remords. »

Il est intéressant de remarquer le possible retournement de situation que le récit de cet épisode met en lumière : d'un côté, la tension se noue et la rage monte, à mesure que l'impression d'être *réduit à attendre*, de devoir subir les aléas du mouvement de ceux qui monopolisent la voie et se l'approprient injustement s'établit et se consolide. D'abord le premier agacement, puis l'enchaînement des gênes, la récurrence qui confirme et ressasse l'irritation première, jusqu'à l'exaspération. De l'autre côté, lorsque la personne incriminée se rend compte, accidentellement de son point de vue, de ce qu'elle en gêne une autre, et s'excuse aussitôt, sa *bonne foi* ne fait pas de doute. Pire : alors qu'elle s'est fait bousculer, elle se sent en faute, et s'excuse. À ce moment-là, la présumée coupable *redevient innocente* et l'ex-victime mue en agresseur-vengeur ne peut que se raviser : évidemment, le soulagement est là, mais un certain remords aussi. L'autre (la dame à la valise) n'est pas l'odieuse et suffisante sans-gêne dont elle avait, dans sa colère, brossé le portrait. La rage s'est dégonflée comme un ballon de baudruche, au moment de découvrir que cette personne, qui n'était jusque-là que l'archétype de l'adversaire, spécimen d'une espèce particulièrement redoutée (ces gens culottés, se permettant sans vergogne de barrer le passage) n'était en réalité (et en même temps si l'on veut) qu'une gentille bonne femme, sans doute maladroite, mais malgré tout, de bonne volonté. Sa candeur atteste d'une innocence que sa conduite, obstinément aveugle, semblait jusque-là rendre impensable. Au moment de s'excuser sincèrement, elle fait tomber un pan majeur de l'accusation qui était portée contre elle.

Dans le temps resserré de l'interaction, la non familiarité dramatise la perception des intentions manifestées dans les conduites que rien ne vient compenser : l'inattention à autrui est immédiatement perçue comme une négligence coupable. Surtout, l'accumulation temporelle entre séquences présentant un air de famille (ici, se déplacer avec une valise à roulette et gêner les autres) renforce ces possibilités de raccourci et de *lecture symptomale* des conduites : elles deviennent l'exemplaire d'un phénomène général avéré, et suscitent des réactions qui répondent davantage au phénomène dans son entier, qu'à la situation considérée dans ce qui pourrait être sa singularité. Quelle que soit la faute mise en jeu, c'est *l'esprit* de la gêne, son audace, son toupet, qui nourrissent le feu de la colère, et la hargne même, finissant par s'exprimer dans une réprimande. L'épisode montre également que *les excuses sincères désarment*, ce qui éclaire, en retour, les lieux du ressentiment.

La temporalité à l'œuvre est cruciale, pour comprendre la montée graduelle de l'exaspération. Lorsque la jeune femme finit par donner un coup de pied, elle est au bout de sa patience, et à bout de force :

(lorsqu'on me sollicite, que des conversations s'engagent sur des sujets proches, je tente de les conduire ou de les laisser s'approfondir) ainsi que par réseaux de connaissance élargis. En complément de ces entretiens ordinaires menés au hasard des rencontres, je sollicite (à froid) des entretiens avec une série de personnes ayant affaire dans le cadre de leur activité aux formes de co-présence en public qui intéressent l'enquête, et aux façons de se comporter qu'elles appellent. Sont ainsi recueillis des récits d'expérience de la part de bénévoles, d'enquêteurs, de distributeurs de dépliants publicitaires, d'entraîneuses de bars, de sans-abri, de musiciens du métro, de vendeurs et vendeuses de journaux SDF, de dragueurs, ainsi que d'un vendeur de chez France Loisir, et d'un témoin de Jéhovah. J'interroge également des personnes exerçant des métiers fortement exposés au public : serveurs et serveuses de café, chauffeurs de bus de la RATP, kiosquiers, guichetiers de la poste, chauffeurs de taxi, commerçants de quartier, caissières, épiciers arabes (dont certains sont des figures-piliers de leurs quartiers). Le caractère parfaitement banal et partagé du « terrain » et de l'expérience permet de recruter avec une relative facilité des candidats au récit parmi les usagers les plus « communs ».

elle se laisse aller à une marque de protestation *ultime*, par laquelle elle marque l'abandon de sa patience passée. C'est un temps long (surtout si l'on considère le nombre considérable de valises à roulettes qui avaient précédé, dans l'expérience de la narratrice) qui vient aboutir dans ce geste de colère et de sanction. La femme elle, n'a évidemment pas vécu la même histoire. Elle ne rencontre la présence de sa victime qu'en toute fin de parcours. Tout au long du processus de montée de l'impatience, la propriétaire de la valise à roulettes s'ignore comme gêneuse, empêtrée qu'elle est dans les difficultés de sa propre orientation.

Ce cheminement de la perception qui fait gonfler progressivement l'exaspération, via le sentiment croissant d'une culpabilité des gêneurs, comme résultat d'une impudence, est favorisé par les voies du *monologue intérieur* duquel chacun se trouve prisonnier, à défaut d'une communication et d'une enquête ouverte, ou estimée possible, sur les dispositions d'autrui. C'est ce dont témoigne le récit littéraire suivant :

« Je marchais sur un trottoir, plutôt étroit, devant moi une femme avançait avec difficulté. Lentement, un peu en zigzaguant, de sorte qu'il m'était impossible de la doubler. La femme, de dos, paraissait âgée, et il n'y avait rien d'anormal dans sa difficulté de progresser, je veux dire elle ne pouvait pas faire autrement que de marcher lentement et en zigzaguant. Je dois quand même ajouter qu'elle portait des sacs de chaque côté, tout en étant elle-même volumineuse, et quand même, ai-je pensé, quand les gens portent des sacs, ils devraient savoir qu'ils portent des sacs, *cette femme a le droit de marcher dans la rue en portant des sacs*, je le sais, toutefois on pourrait imaginer une manière de porter des sacs qui ne soit pas envahissante, *lorsqu'on porte des sacs des deux côtés qui vous élargissent, on devrait se montrer gêné et en tirer les conséquences*. Cette femme n'était pas du tout gênée et vous allez me dire que c'est un effet du hasard mais lorsque je tentais de la dépasser par la gauche, elle allait à gauche, et inversement à droite lorsque j'allais à droite, ce sur plusieurs mètres, *de sorte qu'il m'a été extrêmement difficile de penser qu'elle ne le faisait pas exprès*. L'âge n'excuse pas tout. On ne me fera pas rentrer dans cette stupidité du privilège de l'âge, sous prétexte qu'ils n'ont plus d'horizon, qu'est-ce qu'on voit, *des gens imbus de leur fatalité qui prennent un malin plaisir à vous freiner*. J'ai donc, chemin faisant, sur ces quelques mètres, *développé une exaspération, une haine pour cette passante, une envie de la taper, de la faire gicler sur le bas-côté*, qui m'a effrayée et *que je condamne bien sûr*, mais qui en même temps me paraît légitime, et c'est ce que je voudrais comprendre, au fond, pourquoi, *pourquoi je ne peux me départir d'un sentiment de justesse* et, oui, de légitimité intérieure si vous m'autorisez cette expression, comme si l'empire des nerfs, si décrié, avait néanmoins sa raison d'être, je veux dire sa raison morale, comme si mon droit de marcher sur le trottoir, à mon rythme, n'était pas moins impérieux, du point de vue moral j'entends, que son droit à elle d'occuper le trottoir en dépit de son incapacité motrice, aggravée par le port de sacs des deux côtés. Si je sais que je ne peux pas marcher sur un trottoir sans entraver la circulation des autres piétons, *la moindre des choses me semble-t-il, la moindre des choses, je veux dire des politesses*, des délicatesses, est de *me retourner dès que j'entends des pas derrière moi, de me réduire tant que faire se peut dans une porte cochère, vous me direz ces gens sont également sourds, alors honnêtement, que font-ils dehors, emmurés dans leur solitude, toutes vanes fermées ?* »⁸.

Depuis la perception d'une coïncidence malheureuse, un glissement s'opère graduellement vers le sentiment diffus mais tenace d'une intention mauvaise à l'œuvre, et cela, contre la volonté même de la narratrice, qui lutte contre son impression. À ce stade, les fausses excuses sont convoquées, en relation avec une catégorie d'usagers (les personnes âgées ici) qui suscitent en l'occurrence une nouvelle aggravation du jugement et de la colère. C'est la « stupidité du privilège de l'âge » qui est décrétée : de l'aveuglement négligent qui ressemble à un fait exprès, on en arrive à la qualification d'une conduite typique, celle « des gens imbus de leur fatalité » qui « prennent un malin plaisir à vous freiner ». Le raisonnement trouve son aboutissement, et la rage son acmé : la situation est telle qu'elle présente l'exemplaire symptomatique d'une catégorie de gens qui se croient tout permis et empiètent délibérément, avec une morgue parfaitement odieuse, sur le droit à circuler d'autrui...

L'exigence civile est ici définie, dans l'exaspération que sa faillite soulève, comme une vigilance, dont rien ne dispense, à la présence d'autrui. Il s'agit d'*anticiper* la gêne qu'on pourrait lui occasionner. Ce n'est donc pas tant, ou pas seulement, la *factualité* de la gêne qui est en cause (bien que le droit à circuler s'avère particulièrement sensible, étant donné la grande fréquence des accrochages qu'il entraîne). C'est l'esprit d'insouciance qui semble s'en dégager, et l'impudence qui s'y trouve alors attachée (comme sa condition de possibilité) qui crée l'indignation. La « faute » tient dans ce que ce passage de l'encombrement à l'obstruction désigne : une consistance accrue de la culpabilité, une charge sensible dramatisée par le sentiment d'un mépris à l'œuvre, et d'un sentiment d'impunité qui appellent l'agressivité comme geste de *défense*. La lecture de la situation se fait alors dans les termes d'une concurrence de *droits* (le droit de chacune à circuler), d'un rapport territorial aux conditions (et enjeux) de la co-présence (chacun suit sa trajectoire et doit pouvoir progresser dans son parcours propre).

⁸ Reza Y., *Dans la luge de Schopenhauer*, Albin Michel et Yasmina Reza, Paris, 2005, p. 93-96. Souligné par nous.

La gêne provient de la perception d'une façon de se rapporter à autrui, telle que sa propre liberté de circuler n'est pas considérée. Mais il serait inexact d'opposer le fait et l'intention, ou l'esprit et la lettre. La civilité ici en jeu tient dans l'accomplissement d'une *relation* plutôt que dans la simple application (présence ou absence) d'une chose. Pour le dire autrement, la chose même ne peut s'isoler de l'intention qui s'y rend manifeste : elle ne tient jamais dans le simple fait de marcher en prenant trop de place, ou trop lentement, ou de bousculer, ou de ne pas dire pardon, mais dans la capacité à manifester une certaine façon de considérer la présence d'autrui dans le cours de son activité.

Civilité et typicité des conduites.

L'agacement qui prend de l'envergure et tourne à la rage haineuse vient de ce qu'on a affaire à des gens qui sont perçus comme participant d'une typicité⁹ négative : il peut s'agir « des vieux imbus de leur fatalité », aussi bien que « des jeunes mal élevés », « des sacs à dos », des valises à roulette, des gens qui téléphonent, des dragueurs, des mendiants, des gens pressés...¹⁰ La personne exaspérée *voit* dans la situation un spécimen, l'exemplarité d'un morceau symptomatique, dans son occurrence, d'un phénomène réactivé dans la situation, aisément disponible dans sa manière d'être irritant et de se laisser reconnaître.

La déception et le soupçon s'enlèvent et se nourrissent mutuellement, sur fond de constitution d'une trame narrative négative, par où se composent des histoires, faites de cohérences et de récurrences, d'effets d'accumulation, mettant en scène autant de *personnages* de l'espace public, définis par leur typicité. Ces narrations opèrent des sélections entre les événements et les faits pertinents, les « mettent en intrigue », procédant à une « synthèse de l'hétérogène » : « par la vertu de l'intrigue, des buts, des causes, des hasards sont rassemblés sous l'unité temporelle d'une action totale et complète¹¹ ». L'unité gagnée sur l'hétérogénéité concerne ici la diversité de conduites devenant autant d'exemples possibles de tendances générales, comme la solidification de caractères récurrents et de conduites spécifiques sous les traits de personnages typiques, voire stéréotypés¹². Ce sont ces liaisons narratives qui dotent les informations recueillies d'une portée théorique implicite, leur donnent une interprétation particulière qui n'est pas incluse dans la seule information prélevée dans le réel. Les faits mobilisés ne parleraient pas d'eux-mêmes, sans les formes de récit dans lesquelles ils sont insérés, qui leur attribuent certaines significations, ou disons qui révèlent en eux ces significations (elles ne les « ajoutent » pas, mais les mettent en lumière). Le rôle de ces mises en intrigue est donc crucial : les faits collectionnés pourraient parler autrement, au travers de trames narratives autres que les trames déceptives mises en œuvre de manière d'autant plus forte que gagnent la rancœur et le soupçon.

Ce que les personnes irritées ignorent alors du même coup, et pour cause, ce qui leur échappe généralement dans ces cas-là, ce sont les visages, la singularité en même temps que la bonne volonté éventuelle, des personnes ainsi incriminées, et finalement des cours d'action qui sont les leurs. Dans le texte cité, comme le remarque avec autodérision la narratrice, se retourner pour voir le visage de celui qu'on est déjà prêt à violenter peut alors changer beaucoup de choses :

«[...] Nous nous retournons pour voir le visage, une erreur fatale, je me retourne pour voir le visage, je veux vérifier mon aversion, je veux confirmer ma froideur mais je vois tout de suite sous la frange de cheveux blancs le nez disproportionné, l'effort de vivre dans la joue pendante [...] je n'ai pas de temps à perdre avec un visage, un visage parmi des milliers d'autres que jamais je n'aurais distingué si je n'avais été exaspérée par le reste du corps [...]. La femme aux sacs a les joues d'une enfant fâchée, un gonflement qui me désobéit¹³ ».

⁹ Schutz A., *Collected Papers*, vol. 2, *Studies In Social Theory*. La Haye, Martinus Nijhoff, 1962 ; et Schutz A., *Reflections On The Problem Of Relevance*, New Haven et, Londres, Yale University Press, 1970. Pour une introduction à la théorie de la « typification » : Cefai D., « Type, typicité, typification. La perspective phénoménologique », in Fradin B., Quéré L., Widmer J. (dir.), *L'Enquête sur les catégories. De Durkheim à Sacks*. Paris, Editions de l'EHESS, 1994, « Raisons pratiques » n° 5.

¹⁰ En droit toute dimension d'une situation peut faire l'objet d'une typification. Dans la typicité, la pertinence s'accroche à des circonstances qui articulent des traits de la personne et des activités, les uns et les autres s'éclairant mutuellement, sans pouvoir se réduire à des caractéristiques sociales données une fois pour toutes, ni donc à des identités sociales figées.

¹¹ Ricœur P., *Temps et récit. L'intrigue et le récit historique*, Paris, Seuil, 1983, p. 10.

¹² Le stéréotype se distingue du type du fait que sa typicité est comme solidifiée. La dimension de caricature qu'implique la notion ne tient pas tant à la stylisation qu'elle suppose (une sélection par définition restrictive de traits saillants, décrétés pertinents dans les circonstances données) qu'à une clôture de la dynamique permanente de révision, qui est telle que l'expérience ne parvient plus à faire épreuve.

¹³ Reza Y., *Dans la luge de Schopenhauer*, op. cit., p. 100.

Les façons de prendre position dans les situations dessinent littéralement des attitudes. Il faut prendre au pied de la lettre les formules désignant les atteintes faites à l'intégrité physique¹⁴. Comprendre ce qui se joue dans les rapports de sociabilité ordinaire impose de prendre au sérieux ce que décrivent les métaphores¹⁵ de l'usage le plus courant. Elles ont en commun d'indiquer une continuité depuis les formes sensibles et incarnées jusqu'aux principes les plus abstraits, et dessinent une imbrication de la sensibilité et de la volonté, bonne ou mauvaise, en termes de perception comme d'expression. C'est de cela qu'il s'agit lorsqu'on s'inquiète de savoir comment l'on « prend » les choses : « Ne le prenez pas mal » ; « Pour qui vous vous prenez ? ». L'idée est que recevoir ce que l'autre donne (ou pas) se fait dans la personne tout entière ; elle est aussi que « se prendre pour quelqu'un » devant l'autre, c'est lui imposer une certaine configuration relationnelle. La civilité tient tout entière dans la prise en charge de ces enjeux relationnels.

Prévenir : ce que transfigure le fait de demander. Anticiper la gêne et désamorcer le soupçon

Du fait de cette lecture sensible des intentions, à même les façons de faire les plus minuscules, les anticipations d'interprétations négatives s'avèrent particulièrement importantes pour désamorcer les tensions. Comme Goffman l'a montré, les excuses se règlent sur la prise en compte des « pires interprétations possibles » :

« Avant de se livrer à un acte potentiellement offensant, on peut expliquer pourquoi il ne convient pas de le prendre pour un affront. Par exemple, si l'on sait que l'on devra se retirer prématurément d'une rencontre, on peut en prévenir les autres à l'avance, afin qu'ils puissent se préparer à y faire face.¹⁶ »

Les excuses préalables possèdent la vertu particulière et intéressante non seulement de parer à l'enclenchement de cercles vicieux (dans la défiance), mais également d'ouvrir des cercles vertueux de l'égard. La description goffmanienne de la façon dont les excuses permettent de désamorcer une offense potentielle est donc à la fois juste et insuffisante : sa formulation laisse entendre que prévenir d'un geste ne change rien au geste mais rajoute simplement quelque chose qui en facilite la réception (comme une aide à la digestion, qui laisserait intact l'aliment à ingurgiter). Il ne s'agit que de permettre à l'autre de « se préparer à y faire face ». Or, ce n'est pas tout à fait cela dont il s'agit. Les excuses *n'enrobent* pas un fait hostile en soi de manière à le rendre plus digeste (« faire passer la pilule »), mais transforment le geste proprement dit, et *transfigurent* sa nature même, en défaisant ce qui pourrait, dans d'autres circonstances, être son hostilité potentielle. Il ne s'agit donc pas d'aider l'autre à encaisser une offense (conçue comme un fait en soi) mais de défaire en grande partie le potentiel d'agressivité du geste même, en expliquant, surtout si l'explication est préalable, que les raisons du geste ne sont pas à mettre au compte d'un manque d'intérêt, ou d'un mépris. En s'exposant par avance et de soi-même au jugement de la victime potentielle, on manifeste deux fois sa bonne foi, si bien que la logique d'interprétation du geste se trouve radicalement transformée. Plus l'excuse préalable est formulée comme une requête, plus son accueil est facilité. Ce qui est honoré, c'est la manière dont la personne s'en remet à autrui, plutôt que de faire ses affaires en dépit de sa présence, ou comme si l'autre n'était pas là (comptait pour rien). Les requêtes disposent généralement les interlocuteurs à rendre service de bonne grâce, et parfois avec zèle¹⁷. Voici une anecdote qui m'a été rapportée par un informaticien de 36 ans¹⁸, qui souligne précisément la façon dont les excuses préalables transfigurent la portée des « faits » mis en jeu.

« Un mec s'assied à côté de moi en terrasse à un café. Il me demande si ça me dérange qu'il fume un cigare, il

¹⁴ La langue le signale, qui fourmille d'expressions indiquant combien prendre place, s'imposer, c'est mettre en œuvre un sens proprement physique de l'intégrité : se faire une place, garder la tête haute, ne pas se laisser marcher sur les pieds, être droit dans ses bottes, ne pas courber l'échine, etc.

¹⁵ La métaphore permet la fécondité par la discordance, le décalage ; de là son importance dans les descriptions phénoménologiques : Depraz N., *Écrire en phénoménologie. Une autre époque de l'écriture*, Fougères, Encre Marine, 1999.

¹⁶ Goffman E., *Les rites d'interaction*, op. cit., p. 19.

¹⁷ Goffman a bien montré ce que ce zèle pouvait avoir de surjoué, et parfois de comique : Goffman E., *Les rites d'interaction*, op. cit., p. 30. Nous proposons toutefois de ne pas ravalier d'emblée les surenchères positives au rang de purs théâtres hypocrites de sorte à prendre au sérieux la faiblesse des marges qui séparent les cercles vertueux des cercles vicieux en matière de sociabilité.

¹⁸ Entretien, 6 octobre 2005.

me dit : « pardonnez-moi, est-ce que ça vous dérange si je fume un cigare ? » *Le cigare n'est pas encore sorti.* Alors moi étonnamment je lui réponds que non, ça ne me dérange pas. Alors que oui, clairement ça me dérange la fumée de cigare ça pue, mais comme il me le demande ben ça ne me dérange plus, enfin moins. En tout cas *je suis sincère quand je lui dis que non ça me dérange pas.* Alors que si, quand même, ça me dérange un peu, mais disons que si le type ne m'avait rien demandé, là ça m'aurait dérangé autrement, ça m'aurait énervé, je l'aurais haï le mec, alors que là, j'aimais pas l'odeur c'est sûr, mais c'était pas grave, le mec je le trouvais sympa et sa fumée puante ne m'incommodait même pas. »

Dans l'excuse préalable, le glissement du respect de la règle au respect de la personne est anticipé et court-circuité. Le gêneur potentiel précise à son vis-à-vis que l'action entreprise n'est pas contraire à ce qui compte en dernière instance pour l'apprécier : le respect de sa personne (en tant que bénéficiaire direct ou indirect des règles). En court-circuitant alors l'inférence dont la règle est l'intermédiaire, certaines formes de tolérance à la non-conformation sont rendues possibles¹⁹.

Se soumettre à l'appréciation (presque déjà l'autorité) de l'autre, demander la bienveillance de celui qui peut la refuser (puisqu'on lui en reconnaît l'autorité et les raisons légitimes) c'est susciter cette bienveillance même, en s'en rendant digne. Plus l'autre se montre soucieux de ne pas déranger, et prêt à composer, plus les personnes se montrent magnanimes, ne serait-ce que pour honorer cet effort premier. Prévenir, c'est de ce point de vue, enclencher des surenchères positives. La civilité apparaît alors comme une dynamique d'ouverture de cercles vertueux.

La réussite des excuses préalables tient à l'attention manifestée dans l'excuse, et à la façon dont cette initiative désamorce les imputations négatives relatives à l'intention. L'initiative offre ainsi un gage crucial de sincérité, et une preuve de bonne foi irremplaçable. Lorsque les excuses ne viennent que plus tardivement, elles doivent au contraire compenser, par des protestations supplémentaires et des gages de bonne foi plus convaincants, un défaut d'initiative qui ouvre en tant que tel une suspicion. Les excuses préalables dénotent l'exercice d'une vigilance qui constitue manifestement la première des attentes civiles. La fragilité de la confiance mutuelle se manifeste dans la promptitude répandue à passer, lorsqu'elle n'est pas prise en charge et que les règles paraissent négligées, de la déception à la sanction.

Perception de la faute et disqualification des interlocuteurs : le reproche ou la déception consommée

L'action se déroule en fin d'après-midi un jour de semaine, dans un bus de la ligne 95, qui traverse Paris de la porte de Vanves à la porte de Saint-Ouen. Toutes les places assises sont occupées. Plus d'une quinzaine de personnes se tiennent debout le long du couloir et dans les espaces intermédiaires prévus à cet effet. Tout au fond du bus, quatre garçons, de 14 ans ou 15 ans tout au plus, sont assis ensemble. Acculée vers le fond par la foule qui monte dans le bus à l'arrêt, une femme âgée de peut-être 60 ou 65 ans, qui se tenait jusqu'alors debout dans le couloir, avance vers la rotonde arrière sous la pression des nouveaux arrivants. Elle vacille quelque peu et se rattrape à une barre de maintien verticale. N'ayant guère l'agilité requise pour jouer ainsi les pompiers en s'accrochant à la rampe de métal pour suivre les mouvements du bus, elle semble bousculée, au sens propre comme au sens figuré, par cette agitation, et préoccupée par la difficulté, somme toute banale mais particulièrement importante dans son cas, qui consiste à garder l'équilibre lorsque le bus accélère et freine, parfois brutalement. Entendant et voyant maintenant à quelques pas d'elle les garçons assis à rire et à discuter bruyamment, elle lance vers eux :

« Vous pourriez céder votre place tout de même ! ». Puis plus bas, en ne regardant plus dans leur direction :

« Non mais c'est vrai enfin... ».

L'un des garçons lance alors, à voix haute également :

« Et pourquoi ? ! ben nous aussi on est fatigués et on a le droit de s'asseoir ! »

Tirade suivie de quelques rires à peine étouffés dans l'entourage immédiat du garçon. Quelques mouvements

¹⁹ De telles prises en compte des dynamiques de la confiance au travers les épreuves de bonne foi trouvent aussi leur place et leur pertinence à des niveaux plus organisationnels ou institutionnels. Pour prendre un exemple trivial et néanmoins significatif, signalons que la SNCF a érigé cette pratique de sens commun en politique et en règlement. Les voyageurs qui n'ont pas composté leur billet de train (du fait d'un oubli ou d'un manque de temps par exemple) sont « invités à se présenter d'eux-mêmes au contrôleur », et ce « avant toute opération de contrôle ». Se présenter de soi-même, voilà ce qui distingue donc officiellement ici, l'oubli, de la tentative de fraude. Là où une posture à l'objectivité rigide pourrait entraîner des injustices et une rigueur trop sévère, l'épreuve de bonne foi permet de donner une chance à tous de se montrer loyaux. L'entreprise atteste par là d'un souci de considérer une dimension d'hospitalité, qui la place concrètement, sur ce point, du côté d'un service public.

de sourcils et regards sont échangés dans l'assistance. La vieille dame ne se retourne pas pour chercher le regard de celui qui lui a répondu. Elle lâche dans un soupir : « hum ! ha lala lala ! ». L'épisode se clôt ainsi, alors qu'elle pose ostensiblement son regard vers l'extérieur par la fenêtre.

Dans cette séquence, le diagnostic d'impolitesse va de pair avec un discrédit immédiat des adolescents comme interlocuteurs. La formule signe l'identification d'un comportement *symptomatique*. Dans la réponse qu'ils donnent à la réprimande qui leur est faite, on peut voir une manière de confirmer ce jugement négatif. Mais cette confirmation se réalise d'autant mieux qu'aucun espace n'est laissé aux coupables supposés pour qu'ils puissent se désolidariser de l'attitude délibérément négligente qu'on leur prête. La perception négative traite leur absence d'initiative comme une négligence avérée. Dans la remarque de la dame, il semble évident qu'elle n'espère pas tant obtenir un siège, ni gagner les jeunes gens à sa cause, ou composer un accord, que leur *donner une leçon*, leur dire sa façon de penser. Elle se défoule *en parlant d'eux*, plutôt qu'elle ne s'adresse à eux véritablement : de ce point de vue, elle leur parle déjà depuis un « après » de l'interaction (depuis un temps de la déception consommée). Elle a renoncé à obtenir d'eux ce qu'elle s'estimait *en droit* d'attendre.

On peut considérer que, jusqu'à ce qu'elle intervienne sur ce mode du rappel à l'ordre, qui opère comme une sanction *ex post*, la situation est encore relativement ouverte, ou moins fortement déterminée. La qualification de la teneur de leur inattention pourrait être différente, plus charitable disons (c'est-à-dire simplement plus ouverte). Ce qui, dans d'autres situations, prendra la forme d'une phase d'enquête, encore empreinte de confiance et de bonne volonté, n'a pas lieu ici. La conduite des adolescents est d'emblée considérée comme définitive (saturée et fixée sur le plan de sa signification) et donc impossible à démentir ou défaire dans ce qu'elle manifeste. La réprimande clôt trop vite le temps de l'appréciation mutuelle et d'ajustements possibles entre participants. Elle trace une ligne de rupture, temporelle (dans le flux des événements) et spatiale (entre « eux » et elle). Elle met fin à la réversibilité des choses et à l'interchangeabilité de principe des positions, poussant chacun *dans ses retranchements*. La présomption de culpabilité favorise ainsi la confirmation de ce qu'elle croit ne faire que constater : la prophétie auto-réalisatrice²⁰ (ou plus exactement, prédiction auto-remplissante) joue à plein. Agressés par la posture d'autorité et l'attitude sévère adoptées publiquement par leur aînée, les adolescents lui jettent à la figure son illégitimité à les placer dans un tel rapport, et font mine de discuter sur le fond la question soulevée, en contestant vertement son droit à revendiquer.

Ce raidissement sur la règle signale combien les fautes, réelles ou supposées, invalident ceux qui les produisent comme interlocuteurs mêmes. C'est la radicalité (au sens étymologique, de ce qui prend les choses à la racine) du jugement concerné qui est en cause : la discussion se trouve empêchée, coupée à ses racines, de son horizon de compréhension et d'accord. Dans la sanction, le destinataire est invalidé car jugé inapte, et devient alors lui-même *indigne* d'égard. Ces ratés montrent une dimension phénoménale importante de la compétence civile, qui surgit par contraste, comme ce qui peut être abandonné : la mise en œuvre d'une *suspension du jugement négatif sur autrui*, qui invite à maintenir autant que possible la présomption d'innocence et le crédit, quant aux bonnes intentions et aux bonnes manières d'autrui. En cas de transgression, elle ordonne qu'une enquête soit menée, avec précaution, peut-être humilité²¹.

Entre inconnus, la pente à l'interprétation « paranoïaque » semble particulièrement glissante. Les inconnus ne bénéficient pas de la persévérance du crédit dont jouissent les familiers, par exemple des invités que l'on recevrait chez soi. Si un ami qui vient dîner arrive les mains vides, l'on ne se sentira ni obligé ni autorisé pour autant à lui dire : « Tu aurais tout de même pu apporter quelque chose ! », au seul titre que *cela se fait* (d'apporter quelque chose). Cela ne veut pas dire que l'omission ne nous fera pas tiquer, ni médire sur son compte après-coup (ni lui faire la remarque lors d'une dispute, un jour de colère). Mais ce n'est pas seulement question d'hypocrisie que de ne pas lui jeter notre déception à la figure (ni

²⁰ C'est un idiomme devenu classique en sciences sociales, auquel on se réfère généralement sous le nom de « théorème de Thomas », selon lequel, lorsque les individus définissent une situation comme réelle, elle est toujours réelle dans ses conséquences. L'illustration la plus fameuse est l'analyse de la crise de 1929, lorsque l'anticipation de l'insolvabilité des banques a précipité la faillite bancaire, l'ensemble des épargnants se précipitant pour retirer leurs fonds, provoquant ce à quoi ils pensaient ne faire que répondre. Ce « théorème » est une reformulation par Merton (Merton R., « The Self-Fulfilling Prophecy », *Antioch Review*, Summer 1948, p.193-210) de l'analyse de W. I. Thomas (Thomas W. I., *The Child in America : Behavioral Problems and Programs*, New York, A. Knopf, 1928).

²¹ C'est précisément ce qui semble faire problème dans la perspective d'une assimilation de la civilité à un droit. Un droit ne doit jamais dépendre du bon vouloir de ceux qui le respectent. Il n'en va pas de même pour les égards, qui se flétrissent à être revendiqués.

vérité simplement que de le faire, si cela « sortait » un jour, à la faveur d'une colère). La rétention tient aussi au fait qu'en amitié, l'on se cherche plus volontiers des excuses, des circonstances atténuantes. Dès lors, c'est l'appréciation même de la faute, de sa signification et par conséquent de la façon juste d'y répondre, qui est en jeu. Le défaut d'attention n'est pas immédiatement rédhitoire : il est neutralisé par un arrière-plan de confiance, fait d'épreuves positives passées, qu'il ne vient assombrir que de manière très relative. C'est ainsi non seulement un sens des convenances, mais également, plus fondamentalement, un sens de ce qui est dicible, audible, recevable, de ce qui est dû, de part et d'autre, entre amis, qui est en question. C'est cette dimension-là de l'épreuve qui semble obliérée dans les frictions entre inconnus, lors des basculements dans la querelle. Le fond de confiance et d'attachement à la relation même, s'avère moins aisément disponible, dans les formes de la sociabilité urbaine ordinaire. Le caractère particulièrement étroit des zones de prise et de contact mutuel confère aux moindres manifestations la valeur de signes à l'importance démesurée. L'effondrement du crédit fait à la bonne volonté n'en est que plus aisé. Car rien ne vient freiner, ou contrebalancer une mauvaise impression, cependant que toute typification négative se rend capable de débusquer, presque automatiquement, de multiples appuis pour étayer le dépit et la défiance, leur conférant un sentiment d'évidence et de vérité.

Le raidissement défensif sur la règle : la figure du « donneur de leçon »

Dans la forme que prennent les sanctions, quelque chose dérange. Un indicateur en est le fait que les témoins des disputes se montrent souvent aussi sévères avec les plaignants qu'avec les accusés. Un tel défaut de sympathie, parfois explicité dans les disputes qui s'étendent à de larges assemblées (« vous êtes de mauvaise foi », « vous faites preuve de mauvaise volonté » – voir la scène ci-après) peut être compris comme résultant de la pente vindicative qui accompagne ces rappels à l'ordre et qui confine à la « terreur éthique ²² ». Ces observations questionnent la bipartition couramment admise entre les civils et les incivils, et corrélativement, la partition, au sein des gens civils, entre la masse des lâches qui se taisent et n'en pensent pas moins et le petit nombre des courageux qui osent dire haut et fort ce qu'ils pensent ²³. Elles invitent à s'interroger sur la forme même du reproche, sur sa manière d'opérer (et non plus seulement sur sa simple existence ou son (in)efficacité, attestant d'une (im)possibilité de principe de se soucier du commun ²⁴).

Dans le bus, une vieille dame juste arrivée proteste pour qu'on lui cède un siège, en brandissant sa carte de priorité : « Je voudrais m'asseoir, quelqu'un peut se lever ? ! ». Immédiatement, deux personnes, une femme assise devant et un homme un peu plus loin se dressent et montrent qu'ils sont prêts à céder leur place à la dame. Mais les sièges à 4 places restent occupés, ceux-là mêmes devant lesquels elle est postée, et qu'elle désigne pour s'asseoir, parce qu'ils sont étiquetés prioritaires. Elle insiste et refuse de prendre la place proposée : « Non-non : je regrette, mais c'est à quelqu'un qui est sur un siège réservé de se lever ! » Un instant passe, personne ne bouge, et là, une femme d'une trentaine d'années se trouvant au milieu du couloir et de la scène du même coup, se met en colère :

- Non mais là madame vraiment, vous exagérez...

La dame s'offusque : – Mais je regrette beaucoup madame, mais c'est simplement que ces personnes devraient

²² Tricaud F., *L'Accusation. Recherche sur les figures de l'agression éthique* (1977), Paris, Dalloz, 2001.

²³ Pour autant, les entretiens rendent compte de la familiarité et presque de l'évidence de sens commun d'une telle partition. Cette dichotomie, fortement ancrée dans la perception courante de ce que sont les exigences de la politesse et des civilités, participe d'une opposition plus fondamentale entre les formes de passivité estimées requises par la politesse (emportant les écueils de la faiblesse, de la lâcheté, de la complaisance coupables), et le type de franchise qu'on lui oppose, estimée plus propre à l'action, à laquelle on associe alors des valeurs telles que la sincérité, le courage, et l'attachement viscéral à la vérité. Le centrage sur la règle participe de cette dichotomie.

²⁴ Le fait que les rappels à l'ordre soient régulièrement rabroués participe pleinement de la définition courante des « incivilités » : l'apathie, le retrait du public, l'impossibilité de se mêler sont considérés comme l'envers d'un délitement général du rapport à la règle. D'une part, une masse croissante d'individus cessent de respecter les règles, d'autre part, ceux qui les respectent s'avèrent incapables de réagir et d'avoir le dernier mot. La difficulté propre aux réprobations n'est généralement pas envisagée à partir des problèmes spécifiques du *modus operandi* propre aux interventions, dont les échecs nombreux témoignent simplement, pour nombre d'auteurs, de la faillite générale des règles (et d'un effet pervers malencontreux du dessaisissement de tout pouvoir des citoyens par l'État, comme le regrette par exemple J.-M. Ferry (*Civilité, légalité, publicité, op. cit.*). Ce qui conduit aux conclusions qu'on trouve par exemple chez S. Roché (*La tolérance zéro, op. cit.*, p. 48) : « Une intervention réprobatrice peut se voir opposer l'indifférence. Il semble que personne n'ait à s'engager en public dans une activité de défense des règles d'usage. Si on le fait, on s'expose à un rappel des règles : tu ne te soucias point du lieu commun. » En réalité, les choses sont un peu plus compliquées : se soucier du lieu commun ne peut pas se faire de n'importe quelle manière. Le souci du commun défendu comme on défend un territoire souverain pose lui-même problème. Les succès de la manifestation d'un souci du bien commun varient largement en proportion de la manière dont elle est accomplie.

être celles à se lever, voilà tout, et moi j'ai ma carte de priorité et.. [mots pas compris]

- Oui ça, on a compris que vous aviez votre carte de priorité ! mais franchement qu'est-ce que ça peut faire, on vous a proposé une place pourquoi vous faites des histoires, c'est de la mauvaise foi vraiment !

- Non mais ne me parlez pas sur ce ton enfin c'est un monde, je n'accepte pas...

- Mais c'est pas vrai vous le faites exprès ou quoi ? Enfin, c'est une place, qu'est ce que vous nous faites chier, là c'est vraiment pour le plaisir de faire chier, c'est pas possible ? ! » Une jeune femme assise côté fenêtre finit par se lever, s'extraire du rang par quatre désigné prioritaire, et céder son siège. Je suis debout tout à l'avant du bus. Assise à côté de moi, (sur le siège qui est contre la vitre, juste à la montée) une autre vieille dame hausse les sourcils d'un air qui en dit long, et commente : « Ah la la ! y'en a vraiment, après faut pas s'étonner qu'on déteste les vieux ! »

Ce genre de scène montre que le raidissement sur la règle peut se montrer aussi délétère que son omission. Le formalisme verse dans la caricature plutôt qu'il n'offre un modèle de perfection : se rendre formellement irréprochable (en maintenant le vouvoiement et en faisant usage de tournures policées, par exemple) ne suffit non seulement jamais à maintenir ou garantir le succès de son geste (sa recevabilité), mais le raidissement sur les formes peut même être, dans certaines circonstances, estimé plus grave que la faute qui l'a suscité. L'hostilité et l'agressivité qui se parent des formes du respect n'écartent pas la possibilité du mépris. Ici, la difficulté tient à la fois au manque de confiance (qui anticipe l'épreuve et son issue négative en criant d'emblée son droit) et au manque de bonne volonté (qui veut soumettre les autres à la règle en l'érigant en bien *souverain*). Certaines formes permettent de tricher et de singer le respect, dans leur façon de se placer hors d'atteinte au moment même où l'on attaque autrui. Elles pèchent par leur caractère unilatéral : le formalisme se soustrait à l'échange plutôt qu'il ne s'y livre, la part d'exposition à autrui habituellement supposée par l'échange civil, accrochée à ses appuis conventionnels, s'en trouve alors dissociée : *l'autonomisation* des formes signe leur désaveu sur le fond. Une civilité « va-t-en guerre » se dédit en prenant prétexte de sa perfection formelle pour faire se dresser le sentiment d'une suffisance, qui renonce au principe d'interchangeabilité des positions et entame fortement la possibilité de maintenir un horizon commun.

Ainsi émerge, au pôle opposé des négligences coupables, la figure droitère et peu sympathique du donneur de leçon. Le donneur de leçon est celui qui adopte la posture étriquée de qui monte sur ses grands chevaux et prend autrui *de haut*. L'indignation rabat chez lui l'exigence civile sur sa portion congrue : la thématique, potentiellement vindicative, du respect (au sens ici de celui qui tient à distance, littéralement « tient en respect »). Drapé dans son bon droit bafoué, le donneur de leçon s'offusque et érige son indignation²⁵ en *casus belli*. Il pratique en quelque façon la politique de la terre brûlée : sa déception lui indique que rien ne peut être sauvé. En tant que réaction très vive, l'indignation subite prend le risque de se tromper, de s'avérer injuste. Les situations où de tels diagnostics sont portés par erreur, ou de manière par trop anticipée, en donnent la démonstration.

En matière de civilité, le rappel à l'ordre ne consiste donc jamais seulement à *signaler* une faute. Il laisse dans l'ombre, ou plutôt derrière lui, quelque chose à quoi il a dû renoncer, l'une des dimensions de l'exigence civile : la confiance dans la capacité (et la bonne volonté) d'autrui à traiter les autres de la manière qui convient. La formulation de l'attente déçue défait cela même qu'elle affirme, au moment de le revendiquer : dire c'est défaire²⁶. La verbalisation n'est pas une modalité, parmi d'autres, d'exigences uniformes simplement déclinées dans une diversité de gestes et de paroles. Selon les temps de l'interaction, les possibilités et les exigences se transforment. Penser le reproche comme *moment* particulier, c'est penser *l'articulation interne de la civilité à ses ratés*, du fait de l'importance constitutive de *la temporalité* : le temps n'est pas seulement le cadre formel dans lequel se suivent et se cumulent des échanges réglés, c'est la matière même de ces échanges, comme épreuves, et transformations en temps réel, du possible et du souhaitable.

²⁵ On trouve ici une dimension de l'indignation signalée par Aristote : « L'indignation est causée par le sentiment d'une supériorité ». Aristote, *Rhétorique*, Paris, Librairie Générale Française, Poches, Livre II, 2, VII, p. 187.

²⁶ L'idée qu'il existe un envers du performatif, en vertu duquel dire consiste parfois à « empêcher de faire » est développée dans : Cottureau A., « Déni de justice, déni de réalité. Remarques sur la réalité sociale et sa dénégation », in Gruson P., Dulong R. (dir.), *L'Expérience du déni*, Paris, Éditions de la MSH, 1999, p. 159-179. Une analyse analogue, relative au compliment (dont l'apparition comme *objet* de discours plutôt que comme *condition* de l'échange marque l'échec) a été proposée par : Marandin J.-M., « Des mots et des actions : compliment, complimenter et l'action de complimenter, *Lexique et faits sociaux*, « L'interprétation de l'action en analyse de conversation », 1987, 5, p. 65-100.

La réduction de la civilité à ses règles favorise l'aveuglement devant cette difficulté, que pose de manière très forte la civilité, et qui est l'apparent dilemme où elle place les personnes, dès lors que les autres semblent ne pas *faire leur part* du travail requis pour que l'échange se passe le mieux possible : une alternative entre subir et punir. L'étayage théorique d'une telle conception du rapport entre règle et sanction est pour le moins consistant dans notre tradition, puisque l'on en trouve des élaborations très explicites dans les travaux fondateurs de Durkheim (relisant Kant). Durkheim prend en effet la sacralité religieuse²⁷ pour modèle du rapport à la règle, et du prestige dont elle doit se parer pour être obéie. Il contribue ainsi à confiner le rapport au respect de la règle, et à l'autorité, dans une appréhension binaire opposant, *partes extra partes*, la conformation et la transgression – qui est profanation. Dans l'acception de la règle comme *chose sacrée*, c'est son inaccessibilité qui est garante de la foi qu'elle suscite, et sur laquelle elle repose. La bonne distance se dessine comme un espace *absolument hors de portée*. La spatialité figure entièrement l'acception ainsi mise en jeu : respecter, c'est rester en dehors, ne pas toucher. Sa réalisation correcte ne passe par tant par une appropriation (et une élaboration située) que par une forme intransigeante de retrait révérencieux. Le respect et la soumission se confondent. Les limites sont toutes tracées, il s'agit simplement de s'y tenir.

Dès lors, la définition de la sanction, prenant place dans un tel schéma, ne peut être qu'à l'avenant (spatiale plutôt que temporelle) : il lui est consubstantiel de venir d'en haut, de tomber net comme un couperet. Les développements que Durkheim consacre à l'éducation en donnent une formulation claire : « Toute violation de la règle tend, pour sa part, à *entamer* la foi des enfants dans le caractère intangible de la règle. [...] Voilà le véritable mal moral causé par la faute. C'est qu'elle ébranle la foi de l'enfant dans l'autorité de la loi scolaire [...] et par conséquent, *diminue* réellement cette autorité. [...] L'acte d'indiscipline affaiblit la discipline. Que faut-il pour *compenser* le mal ainsi produit ? Que la loi violée témoigne que, malgré les apparences, elle est *toujours elle-même*, qu'elle n'a rien perdu de sa force, de son autorité, [...] il faut qu'elle *s'affirme en face* de l'offense, et réagisse de manière à manifester une *énergie proportionnée* à l'énergie de l'attaque qu'elle a subie²⁸. » Une telle conception de la règle suppose une définition spatiale, bidimensionnelle, du respect. Devant l'infraction, la sanction doit intervenir pour *revenir au temps d'avant* la faute (le temps est cette trame homogène et sans qualité, qu'on peut emprunter à rebrousse chemin).

Dans le rapport éducatif, c'est le maître qui *incarne* la règle. Elle est un prolongement et une émanation de sa personne, et leur crédit se confond, dans une même aura intangible, depuis un piédestal édifié tout en verticalité. Mais cela est-il concevable du point de vue d'une relation civile ? La règle n'est-elle pas la médiation (tierce) d'une relation qui ne peut se réduire à la simple dualité (dyade où s'opposeraient frontalement ceux qui transgressent et ceux qui sévissent) ? Le fait de défendre la règle suppose-t-il que l'on se confonde avec elle (qu'elle appartienne à celui qui la défend) et que l'on cesse dès lors, d'être *communément soumis* à ce qu'elle porte²⁹ ?

À distance d'un tel formalisme, on propose ici de considérer la compétence civile comme manière singulière de contribuer, dans des situations, selon la temporalité propre à l'échange et la perception des vulnérabilités respectives qu'il permet, à maintenir une *orientation commune minimale*³⁰, au service d'une coexistence digne de ce nom.

²⁷ Durkheim É., *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, PUF, 2003.

²⁸ Durkheim É., *L'Éducation morale*. Paris, PUF, 1974, p. 139.

²⁹ Chez Durkheim c'est en fait l'autorité de la personne du maître qui serait une émanation de la règle plutôt que l'inverse : le tiers est omniprésent, c'est l'institution, la norme sociale, et son pouvoir contraignant. Mais dans les situations (notamment pédagogiques, telles que Durkheim les envisage très concrètement) la susceptibilité de la règle se prolonge dans la sacralité de la personne du maître, de sorte que l'une et l'autre se laissent confondre. Le rapport d'identité du maître à la règle impose alors de traiter tout écart à la règle comme profanation (selon une conception de l'ordre comme chose à *faire régner* et de la norme comme *territoire souverain*).

³⁰ C'est cette dimension qu'analyse Charles Taylor, in *Philosophical Papers*, vol. 1., *Human Agency and Language*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985, à partir d'une scène triviale de côtoiement : deux inconnus se trouvent ensemble à bord d'un train, voyageant côte à côte, et souffrant de la chaleur. D'abord, ils sont là et transparent, l'un et l'autre, sans se parler. Puis l'un dit : « Oh ! qu'est-ce qu'il fait chaud ! » Cette simple adresse, cet engagement minuscule, explique Taylor, modifie radicalement le mode de co-présence de ces deux personnes, transfigure pour elles deux la situation. Avant de se parler, elles n'étaient que l'une et l'autre dans l'inconfort dû à la chaleur. En se parlant et en en parlant, elles ne changent rien, mais transforment pourtant la situation : elles mettent cet inconfort *entre elles*, provoquent une focalisation commune. Elles ne se transmettent pas une information nouvelle, mais créent un point de vue commun à partir duquel elles envisagent le monde (ensemble) : l'inconfort est maintenant le point de départ d'une perspective partagée. Le « nous » des espaces communs s'édifie depuis ces événements les plus triviaux, ces situations minuscules. Il n'a rien à voir avec ce qui se « possède » de part et d'autre (ou même

Les compétences à l'œuvre dans les formes du tact.

La félicité des échanges suppose un rythme et une orientation que semblent vouloir s'épargner et contourner aussi bien ceux qui enfreignent les règles (s'en croient dispensés) que ceux qui, au pôle opposé, leur prêtent une nécessité et une suffisance presque totalitaires. À rebours des excès du raidissement sur les formes, le tact et ses acrobaties rendent parfois possible le désamorçage des tensions. Alors même que le fait de prévenir tout écart ou toute faute n'a pas été possible, le tact se distingue comme capacité et confiance maintenue dans la possibilité d'œuvrer pour rétablir des situations mal engagées, corriger des faux pas, défaire, à chaque moment, les interprétations négatives susceptibles de surgir. Examinons deux exemples de séquences dans lesquelles se joue une telle compétence, alors même que le rapport orthodoxe aux règles semble malmené.

Dans un bus de la ligne 68. Deux jeunes garçons, d'environ 16 ou 17 ans, à l'allure débonnaire (survêtement, casquette posée hors axe, corps plein de souplesse et très mouvant, malgré la position assise) sont assis à parler, en gesticulant, sur deux des strapontins d'une rangée de quatre, au milieu du bus. Ils occupent les deux sièges qui se trouvent le plus près de la porte de descente ; les deux autres sont pris par deux femmes, ne se connaissant pas, mais passablement recroquevillées l'une sur l'autre. Les deux adolescents empiètent sur le territoire de leurs voisines, sans paraître s'en rendre compte. Arrive une femme enceinte, assez jeune, d'une vingtaine d'années, portant deux grands sacs de courses. Sa grossesse n'est pas complètement évidente et peut passer inaperçue à un œil peu attentif ou peu averti. Elle n'a encore qu'un petit ventre, tendu mais peu proéminent, et ne « surjoue » pas sa grossesse par des gestes significatifs, comme le font souvent les femmes, en plaçant les mains au niveau du creux des reins pour soutenir leur dos malmené, ce qui les fait alors avancer tout ventre dehors, ou en plaçant leurs mains tout au bout de leur ventre pour en protéger le locataire, soulignant alors du même coup cette proéminence ainsi dotée d'un pare-choc. Voyant la jeune femme avancer, ainsi chargée, les sièges alentour étant tous occupés, l'un des garçons se lève et dit à la jeune femme :

-Allez-y, asseyez-vous jolie demoiselle... (Accompagnant sa tirade d'un mouvement du corps tout aussi théâtral, il se redresse tout en se courbant, et finit sa presque-révérance en allant se poster contre la vitre, debout devant son copain).

La jeune femme sourit et répond « merci beaucoup » tout en s'asseyant avec un grand sourire (l'air amusé par le compliment et peut-être par la galanterie un brin déplacée du jeune homme). Là, la façon dont elle se tient pour s'asseoir et une fois assise rend plus manifeste qu'elle est enceinte. L'ami du galant se lève au même moment et pousse un peu son ami en lui lançant, *suffisamment haut pour qu'on soit sûr qu'il ne s'adresse pas seulement à lui* :

- Mais tu vois pas qu'elle est enceinte la dame, là, tu vas pas draguer une femme enceinte non plus, hein, (plus bas :) bouffon va. (Plus haut :) Excusez-le madame, (plus bas :) même si c'est vrai que vous êtes jolie hein, malgré tout ».

- Oh, euh... y a vraiment pas de mal..., répond la jeune femme en souriant, un peu embarrassée.

Le premier jeune, visiblement mal à l'aise, et même honteux, rétorque en rougissant à demi, s'agitant et bousculant son ami :

- Mais si j'ai vu, c'est pour être galant, ça va...

Les mots sont saccadés, on dirait qu'il essaie de se débarrasser de la réponse à faire comme de la remarque qui l'a appelée, un peu comme on voudrait se défaire d'un bout de sparadrap resté collé au doigt. Il s'éloigne d'un ou deux pas en se tenant à la barre près de la sortie et s'agite encore quelque temps en gigotant et trépignant.

Deux jeunes filles passent sur un trottoir rue Saint-Jacques, devant un épicier où je fais des courses avec un ami. Elles se rangent en file indienne pour nous doubler et longer l'étal, au moment où un jeune garçon, d'une vingtaine d'années, sort de l'épicerie et déboule sur le trottoir. Saisi par la vision de la jeune fille, et probablement frustré de la voir filer ainsi sous son nez, il profite de la proximité opportune pour lui attraper le bras : et le lui caresse légèrement. Celle-ci se retourne, manifestement choquée, retire brutalement son bras dans un geste de rejet, et presque de contre-attaque, en s'écriant : « Non mais ça va pas ! Garde tes mains chez toi ! ». L'autre répond aussitôt « Oh c'est bon, c'est gentil ! »

La première des deux jeunes filles, qui avançait juste devant sa copine, s'arrête et se retourne, puis revient sur ses pas. La victime du geste déplacé, s'est arrêtée elle aussi à la réponse du gars et rajoute : « Ben voyons ! faut pas se gêner ! » visiblement indignée et prête à en découdre. À ce moment, un second jeune homme sorti de l'épicerie juste après le premier, rejoint son copain et intervient : « Qu'est-ce qui se passe, qu'est-ce qu'il vous a fait, qu'est-ce qu'y a ? »

l'information qui s'échange, ou circule) si l'on voulait revenir à une unité individuelle (ou à une réalité générale, telle que ce qui resterait « après coup ») pour décrire ce qui est arrivé.

- Y a que votre copain je sais pas où il se croit mais il chope le bras des gens dans la rue pour les peloter, juste comme ça, tranquillement, et en plus il est content de lui !!

- Aaah... désolé, vous énervez pas hein... c'est pas méchant, excusez-le va... ben il a besoin d'amour vous savez c'est tout !

Visiblement apaisée, la fille réprime difficilement un sourire, et lance à son tour :

- Ouais, ben qu'il s'achète un chat ! » Et là, elle tourne le dos et repart en riant vers son amie. Tout le monde rit. Les deux garçons rient aussi, surtout le deuxième, qui bouscule amicalement son camarade, et ils repartent ensemble de leur côté.

Dans ces deux scènes, le dénouement relativement heureux des échanges tient à l'irréductibilité de la norme civile à sa dimension de règle formelle. Les efforts de tact produits par les jeunes gens pour rattraper des maladresses (ou des fautes) initiales composent une véritable *phronèsis*³¹ : l'effort civil s'y joue dans l'élaboration d'une entente partagée, ajustée aux circonstances et à la vulnérabilité propre qu'elles dessinent pour chacun des protagonistes. L'habileté consiste notamment dans un travail produit par les participants, tiers y compris, pour ouvrir l'espace d'une possible concorde, permettre l'amélioration des choses, corriger la maladresse du compère, et sans renforcer, dans la séquence du geste déplacé, l'opposition entre coupable et victime que l'offense tend à faire se dresser. La civilité apparaît, dans ce travail de médiation, comme un art de la composition entre les éléments d'une situation, intelligence pratique mise au service de l'entente mutuelle, cherchant à atteindre l'accord sans que soit nécessaire la désignation d'un vainqueur et d'un vaincu.

Un élément important de l'effort civil tient dans la vigilance portée sur l'interprétation possible des conduites, de part et d'autre, cette vigilance s'exerçant de manière soit préventive, soit réparatrice. L'attention concerne notamment la manière dont les interprétations peuvent venir puiser dans les stéréotypes courants (les nourrir ou les confirmer) en ce qui concerne le type auquel on peut être associé (jeunes, hommes, femmes seules donc accessibles – cela peut porter sur toute dimension ou aspect typique pertinent d'une situation). S'exerce alors ce qu'on pourrait appeler une forme de « vigilance catégorielle » : l'égard repose sur la capacité à saisir les catégories d'usage *dans un second degré*, de manière à faire avec elles, et à en parer les effets néfastes, sans s'y laisser enfermer. Cette saisie de second degré s'exerce aussi bien sur les types (reliant des traits typiques à des attentes et qualités) que sur les règles (de civilité) donnant les conditions d'une hospitalité possible à d'éventuels écarts.

Le travail civil ne se réalise pas dans ce qui serait un temps clos, ponctuel et fermé, de l'application de la règle : il court tout le long de l'interaction, se distribue entre présents (notamment entre « pairs », mais cette catégorie elle-même varie selon les situations) pour assurer l'acceptabilité d'un geste, à partir des interprétations qui peuvent en être faites par les personnes concernées, qu'elles soient directement visées ou qu'elles soient des participants plus distants des scènes. L'humour y joue un rôle décisif. Il apparaît comme quelque chose d'aisément disponible, et de particulièrement fécond. Sa qualité sociable tient à sa capacité à dédramatiser les situations. Il pourrait être considéré comme un simple pansement sur une jambe de bois, si l'on tenait le rapport formel (atemporel) à la règle (par exemple le geste déplacé) comme critère unique d'appréciation. Mais l'on peut aussi le décrire dans sa capacité à transfigurer la matière même de ce qui s'est passé, c'est-à-dire les conséquences du geste déplacé. Bien sûr, la réalité du geste n'est pas en cause. Mais son sens reste pourtant relativement ouvert. Le travail de l'humour n'opère pas comme un déni, qui dissoudrait la factualité de la faute. Il n'est pas réductible à un relativisme, qui renverrait la perception du geste à une « subjectivité » mal tournée. Il admet au contraire le caractère fautif du geste, sans rendre nécessaire le fait que cet écart signe le *point d'arrêt* de l'échange. C'est la « vanne » qui fait office de sanction acceptable, et offre une reconnaissance de son point de vue, et de son bon droit à la plaignante, sans désavouer trop radicalement le coupable. Il contribue ainsi à requalifier le potentiel d'agressivité du geste initial. L'humour transforme ainsi, pour l'ensemble des protagonistes, la teneur même de ce qui s'est passé. Le tact à l'œuvre consiste à faire davantage que simplement réparer l'offense, il parvient à la *défaire* : elle se trouve dégonflée et comme dénouée par ce qui suit le geste qui la faisait apparaître.

Le tact, dont l'humour est ici l'instrument, soutient ainsi une *pédagogie du reproche bienveillant*, qui rend commensurables le point de vue de la victime et celui du coupable. Sa félicité tient à sa capacité à effectuer la correction (rectifier le tir, pourrait-on dire, pour insister sur la continuité du geste composé à deux entre les protagonistes) sans verser dans un formalisme étriqué de la dénonciation ni vouer la

³¹ Aristote, *Ethique à Nicomaque*, Paris, Vrin, 1990 ; Aubenque P., *La prudence chez Aristote*, Paris, PUF, 1994.

réparation à la formation de deux camps opposés. Il permet de faire en sorte que le plaignant potentiel ou avéré soit compris, et obtienne quelque chose comme la reconnaissance d'un dommage causé ou d'une menace pesant sur lui, mais sans pour autant faire du coupable originel (avéré ou putatif) une victime de la justice rendue³². Le fait d'être plusieurs permet de partager la responsabilité et l'effort civil. L'art de faire propre à l'humour expose et dénote, en soi, une prouesse de l'attention, qui se donne à la fois comme sagacité et comme gage de bonne volonté dans le geste de connivence. Il permet de se tenir à l'opposé de ce que Merleau-Ponty dénonçait chez « l'homme du sérieux » : son goût de *l'univocité*. La civilité passe alors par le bénéfique du doute laissé aux comportements les moins conformes, la possibilité maintenue de ne pas se révéler aussi négatifs qu'ils le pourraient. Sans s'aveugler ni nier la possibilité des interprétations les pires, elle tient de l'autre main les interprétations les meilleures. Ce sont elles que l'égard civil s'efforce de tisser, de rendre crédibles, de réaliser.

Le faux dilemme de la civilité. De l'alternative entre égards et vérité, à la considération d'un travail soucieux de justesse

« On traite les gens relativement bien en leur présence et relativement mal en leur absence. Il semble que ce soit là une des conclusions générales que l'on puisse tirer à propos de l'interaction. [...] lorsque le public est présent, il est nécessaire de bien le traiter, *non pas par égard pour lui, ou seulement par égard pour lui, mais pour assurer le déroulement paisible et méthodique de l'interaction*. Les sentiments « réels » des acteurs pour un membre du public (qu'ils soient positifs ou négatifs) n'ont pas grand-chose à voir avec la façon dont ils le traitent en sa présence ou en son absence³³. »

Le dilemme qui met au défi l'exigence civile est celui qui oppose une lâcheté hypocrite à un courage brutal. Ce dilemme n'est autre qu'une formulation de l'opposition, séculaire, entre apparences (ou formes) et réalité³⁴. Lorsque, au pôle opposé à la retenue, supposée vouer à l'impuissance, la prise en compte de l'exigence civile se défend des manquements qu'elle identifie, elle s'abîme aisément dans l'agressivité. La justification d'une telle pente semble être un besoin viscéral de *dire leur fait* à ceux qui dérangent, ne pas les laisser faire *impunément*. Le besoin irrépissible de « dire ce qu'on a sur le cœur » semble alors procéder d'un double refus : celui des « enrobages » polis et contournements hypocrites et celui de la passivité lâche. Les défenseurs de la civilité qui se lancent dans des offensives brutales semblent paradoxalement souscrire à de telles conceptions. Car les mouvements réactifs supposent comme leur envers une conception de la civilité et des égards comme *périphrase*, c'est-à-dire, littéralement, comme détour et éloignement de la vérité. C'est cette civilité dont on croit se libérer en décidant de s'en passer (y compris pour défendre la civilité elle-même) : celle qui protège ceux qui en sont indignes, en masquant une réalité dont on estime qu'ils mériteraient parfois de la voir dans toute sa crudité, dans sa vérité nue. Elle représenterait une lâcheté et partant, une indignité vis-à-vis de soi-même : à l'opposé du courage qui consisterait, lui, à *assumer* ce que l'on pense, à le dire haut et fort. C'est ce que suggèrent la multiplicité des formules soucieuses d'éviter les détours requis par les égards et le ménagement d'autrui : il y est question d'aller « droit au but », ne pas y aller « par quatre chemins », refuser de « tergiverser », « tourner autour du pot », « baisser l'échine », « faire des courbettes », des « ronds de jambes » ou « prendre des gants », bref mieux vaudrait savoir « dire merde³⁵ ».

Au centre des péripéties de l'échange civil se tient donc le dilemme apparent, entre vérité (au risque de l'agressivité) et concorde (au risque de la lâcheté). Un tel dilemme semble pourtant pouvoir être atténué, sinon toujours évité, si l'on considère que les règles de civilité ne sont que les appuis d'une disposition,

³² Sur cette question, voir : Ricœur P., *Le Juste*, 2, Paris, Esprit, 2001.

³³ Goffman E., *La mise en scène de la vie quotidienne. La présentation de soi*, Paris, Minuit, 1973, p. 168.

³⁴ On en trouve la présence dans les conceptions formalistes aussi bien que critiques, en dépit même de leur opposition idéologique. Que ce soit pour dénoncer la supercherie de formes creuses et manipulatoires, ou pour promouvoir, en dépit de la dissociation des formes et du fond, l'importance des premières, en les autonomisant, l'idée reste celle d'une indépendance des formes aux contenus exprimés.

³⁵ Ou « casse-toi pauvre con ! ». Étonnamment, les donneurs de leçon et autres promoteurs d'une civilité trop sûre d'elle-même se retrouvent donc dans le même camp que les détracteurs de la civilité et les promoteurs d'une vulgarité désinhibée. Ces derniers voient en elle une pratique foncièrement conformiste, voire réactionnaire (dans une perspective bourdieusienne ou foucauldienne) et prônent bien souvent, pour cette raison, un rapport iconoclaste à ses conventions, au nom d'une conception passablement romantique de la politique et de son mouvement, qui ne considère le « social » que dans son potentiel de menace et de dissolution de la possibilité de gestes authentiquement libres, « vrais ».

laquelle se manifeste et se réalise *dans le temps*. Considérer la civilité comme le lieu d'une opposition des formes à la réalité de ce qui est ressenti ou pensé, c'est manquer la qualité d'épreuve propre à l'*élaboration* de ce qui est dicible. C'est indissociablement ce temps et ces efforts requis par l'échange civil qui sont mal appréciés dans les approches dualistes, et dans leur façon de définir le rapport de ce qui est dit, à ce qui a à être exprimé. Un tel dualisme entre apparence et réalité, sens et expression, est profondément ancré dans notre tradition de pensée³⁶ : s'il a été contesté et révisé en maints domaines, il reste aujourd'hui dominant dès lors qu'il est question de civilité.

En réalité, le *détour* supposé requis par la civilité, tient davantage à une *suspension temporelle* du jugement négatif (l'actualisation renouvelée³⁷ d'un crédit de confiance) qu'à une entorse à ce qui serait la vérité, conçue dans sa fixité substantielle, atemporelle, toujours déjà disponible. Dans l'impulsion première, la pensée n'est simplement pas prête, elle est insuffisamment *achevée* pour être digne d'être énoncée, formulée. Le temps de suspension des mots qui brûlent la langue n'est pas seulement celui d'une rétention négative ; ce peut aussi être l'appel à une élaboration *supérieure*, plus exigeante, de sa propre pensée en ébullition. La possibilité de dire à autrui ce qui est à la fois juste et susceptible de pouvoir être entendu n'est pas seulement affaire de paix, mais aussi de justice (et de justesse, indissociablement). La difficulté à mener l'enquête sur les intentions d'autrui et à manifester une gêne ou une inquiétude constitue sous ce rapport une véritable *épreuve de publication*. Elle fait signe vers la dimension processuelle de la formation de l'accord (au sens littéral et métaphorique de l'harmonie musicale) qui est presque déjà une politique. Dire les choses de telle sorte *qu'elles soient audibles par celui à qui elles sont adressées* n'est jamais petite affaire. La civilité éclaire un lieu d'articulation forte entre les dimensions éthique et politique de la coexistence : là où elles pourraient sembler concurrentes, l'exigence de ne pas blesser autrui et l'exigence de faire valoir ce à quoi l'on tient, à l'horizon d'un monde commun, doivent pouvoir se rejoindre et se tenir ensemble. Une telle difficulté ne se laisse pas réduire à une lâcheté ou une hypocrisie : elle indique l'arrière-plan constitutif du respect civil, en l'espèce d'une présomption d'égalité des compétences, et du caractère commun des bonnes volontés (lors même que leur manifestation fait problème). La civilité donne ainsi aux perceptions formées dans le côtoiement une *épreuve forte* sur leur fond même. La recevabilité, la *soutenabilité* des choses dites requièrent une composition inventive qui maintienne la possibilité d'une orientation commune.

Reconsidérer la dimension politique des échanges civils

Le côtoiement ordinaire n'est ni plus ni moins que l'une des façons de considérer le monde, la possibilité et l'opportunité d'agir en son sein. Au fil des échanges civils s'élabore une expérience qui est directement celle de la vie et du monde en tant qu'ils sont communs : par leur dimension cumulative, les échanges civils participent de formes d'orientation et d'apprentissage, à double sens, en même temps que d'un exercice renouvelé de la capacité d'action (parmi les autres et avec eux). L'égalité civile s'y tient dans la possible interchangeabilité des rôles et des positions, entre apprenti et pédagogue, aidant et aidé, informateur et informé (entre jeunes et vieux cette réversibilité se rapporte à une perspective biographique, dans un cours de vie dont les étapes sont le lot commun) à l'horizon de la communauté. Elle ne se laisse pas réduire à l'égalité juridique : dans les épreuves du côtoiement, la nécessité s'impose de prendre en compte certaines différences et asymétries, comme autant d'aspects significatifs des situations, pour pondérer entre les niveaux de généralité et de singularité, et agir.

L'échange civil figure une école élémentaire et continue du compagnonnage citoyen (de la *compréhension*, pour reprendre le mot de Merleau-Ponty³⁸). Il ne doit donc pas être exclu trop vite du champ d'investigation du politique, si l'on admet du moins, avec Arendt, qu'« une pensée est politique quand elle

³⁶ « Les Grecs nous ont appris à reconnaître l'être authentique à l'intérieur d'une opposition qui définit, si l'on peut dire, sa consistance : l'être s'oppose au devenir comme le plus réel au moins réel ou même comme le réel à l'apparence, l'apparence distinguée du réel étant une sorte de non-être. Par suite, ce qui est fixe, immuable, intemporel jouit d'un privilège ontologique : lorsque la philosophie veut porter l'être à son maximum de densité, elle l'immobilise dans une éternité où l'existence est synonyme d'identité. » Gouhier H., « Introduction », in Bergson H., *Œuvres*, Paris, PUF, 1970, p. XIV.

³⁷ Ce qui semble consister à « ne rien faire » (ne pas réagir) dans la perspective spatiale, devient un « faire quelque chose » (continuer à faire crédit) dans la perspective temporelle.

³⁸ Merleau-Ponty M., *Signes*, Paris, Gallimard, 1960. Il est surprenant que cette qualité de la compréhension, clamée et proclamée comme fondamentale dans l'apprentissage de la citoyenneté permise par l'institution scolaire, soit si peu reconnue aux autres espaces de sociabilité. A moins que l'on ne se figure que le temps de l'apprentissage et des vertus de la socialisation ne se limite aux temps de l'enfance.

ne détermine pas la vérité d'une idée, mais réfléchit la justesse d'une action³⁹ ». Or, c'est aussi dans le côtoiement que se travaillent (quoique depuis leur entrée la plus triviale) les ressources de l'apparaître et de l'agir politique, au niveau très élémentaire de l'appartenance mutuelle et de ses exigences. Ce travail s'immisce dans les interstices des activités quotidiennes, par le frottement continu, souvent inaperçu, mais parfois marquant, avec une diversité de figures d'autrui typiques, ce qu'elles amènent de possibles tensions, incompréhensions, susceptibilités, ou au contraire, de possibilités d'échanges, de formes de rapprochements et de complicités.

La capacité de passer de « ce que » l'on est (identités ou places assignées) à « qui » l'on est, est ce qui définit chez Arendt le mouvement propre du politique comme domaine de l'action. L'enquête sur le lien civil suggère de penser ce passage comme un exercice continu, permanent, et pas seulement selon une temporalité irruptive et événementielle. Dans l'échange civil, la capacité d'agir dans le monde et parmi les autres se travaille, *s'exerce comme un muscle*, de manière modeste et diffuse, irrégulière, souvent anecdotique, mais néanmoins tangible, incarnée, patiente. Cette expérimentation continue se manifeste dans la double dimension de pâtir et d'agir que portent l'exposition et l'apparition devant les autres et parmi eux. On s'expose aux autres : on se met à leur portée, on teste la « soutenabilité » de nos actes par les jugements qui les ratifient ou non, on reçoit des épreuves, y compris celles que l'on n'a pas recherchées. De l'autre côté, on s'avance dans ces situations, on peut s'y exposer devant les autres et parmi eux, comme un « je » tâchant de faire valoir, de se saisir d'un « comme si », d'une *responsabilité sans propriété*, le « comme si » proprement politique : faire comme si l'on était l'auteur du monde, d'un monde où règne toujours déjà la pluralité, qu'il reste à assumer, c'est-à-dire à édifier et à élaborer continûment, à l'horizon d'un monde commun.

³⁹ Cf. Tassin É., *Le trésor perdu. Hannah Arendt ou l'intelligence du politique*, Payot, Paris, 1999, p. 53.